



EUROPEAN DOG SHOW PARIS 22-23-24 APRIL 2022

PARC DES EXPOSITIONS ZAC PARIS NORD 2 - 93420 VILLEPINTE



ENGAGEMENT DE VOS CHIENS SUR WWW.SCCEXP.FR

SEULS LES ENGAGEMENTS PAYÉS SUR LE SITE SÉCURISÉ SERONT PRIS EN COMPTE
 Paiement des engagements par virement ou carte bancaire directement sur www.sccexpo.fr
 Les droits d'engagement doivent être réglés au moment de l'engagement et resteront acquis à la Société Centrale Canine, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

ENGAGEMENT OF YOUR DOGS ON WWW.SCCEXP.FR

ONLY COMMITMENTS PAID ON THE SECURE SITE WILL BE TAKEN INTO ACCOUNT.
 Payment of commitments by means of payment or credit card directly on www.sccexpo.fr.
 The rights of engagement must be settled at the time of the engagement and will remain acquired at the Société Centrale Canine, even if the exhibitor cannot present his dog.

TARIFS - PRICE LIST	JUSQU'AU 15/12/21			JUSQU'AU 15/01/2022			JUSQU'AU 15/02/2022			JUSQU'AU 15/03/2022		
	CHAMPIONNAT	EDS	CHAMPIONNAT + EDS	CHAMPIONNAT	EDS	CHAMPIONNAT + EDS	CHAMPIONNAT	EDS	CHAMPIONNAT + EDS	CHAMPIONNAT	EDS	CHAMPIONNAT + EDS
1 ^{ER} CHIEN 1 ST DOG	55 €	90 €	131 €	65 €	100 €	149 €	75 €	110 €	167 €	85 €	120 €	185 €
2 ^{EME} CHIEN 2 ND DOG	45 €	80 €	113 €	55 €	90 €	131 €	65 €	100 €	149 €	75 €	110 €	167 €
3 ^{EME} CHIEN 3 RD DOG	40 €	70 €	99 €	50 €	80 €	117 €	60 €	90 €	135 €	70 €	100 €	153 €
POUR CHACUN DES SUIVANTS FOR EACH ADDITIONAL DOG	35 €	60 €	86 €	45 €	70 €	104 €	55 €	80 €	122 €	65 €	90 €	140 €
BABY BABY	30 €	50 €	72 €	30 €	50 €	72 €	30 €	50 €	72 €	30 €	50 €	72 €
PUPPY - VÉTÉRAN PUPPY - VETERAN	30 €	50 €	72 €	35 €	55 €	81 €	40 €	60 €	90 €	50 €	70 €	108 €
MEUTES (6 CHIENS) DONNANT DROIT À L'ENGAGEMENT DES CHIENS EN CLASSE INDIVIDUELLE. VOIR RÈGLEMENT PACKHOUND (6 DOGS) ENTITLED TO THE ENTRY OF DOGS IN INDIVIDUAL CLASSES. SEE RULES	75 €	120 €	176 €	85 €	130 €	194 €	95 €	140 €	212 €	105 €	150 €	230 €
CHIEN SUPPLÉMENTAIRE DE LA MEUTE (PAR CHIEN) FOR EACH ADDITIONAL PACKHOUND DOG	25 €	45 €	63 €	30 €	50 €	72 €	35 €	55 €	81 €	40 €	60 €	90 €
CHIEN NE CONCOURANT PAS UN CHIEN NON INSCRIT NE POURRA ACCÉDER AU SITE. NON COMPETING DOG AN UNREGISTERED DOG WILL NOT BE ABLE TO ACCESS THE SITE.	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
COUPLES - LOT D'AFFIXE - LOT DE REPRODUCTEUR CES CHIENS DEVRONT PRÉALABLEMENT ÊTRE INSCRITS DANS UNE CLASSE INDIVIDUELLE ET EN AVOIR ACQUITTÉ LE MONTANT. VOIR RÈGLEMENT. BRACE - BREEDER'S GROUP THESE DOGS MUST FIRST BE REGISTERED IN AN INDIVIDUAL CLASS AND HAVE PAID THE AMOUNT. SEE RULES	20 €	20 €	36 €	20 €	20 €	36 €	20 €	20 €	36 €	20 €	20 €	36 €
JUNIOR HANDLING (SEULEMENT POUR LES SÉLECTIONS - FINALE GRATUITE - PAS D'ENGAGEMENT SUR PLACE) JUNIOR HANDLING (ONLY FOR SELECTIONS - FREE FINAL (NO REGISTRATION ON THE SPOT))	20 €	30 €	45 €	20 €	30 €	45 €	20 €	30 €	45 €	20 €	30 €	45 €
CATALOGUE DIGITAL (PAS DE CATALOGUE PAPIER) DIGITAL CATALOG (NO PAPER CATALOG)	GRATUIT - FREE											
CARTE ACCOMPAGNATEUR (À PARTIR DE 12 ANS) INSCRIPTION OBLIGATOIRE (INDIQUER LE NOMBRE DE PERSONNES) TICKET FOR ADDITIONAL PERSON REGISTRATION REQUIRED (INDICATE THE NUMBER OF PEOPLE)	6 € / JOUR											
PARKING VOITURE / CAMPING-CAR (SANS SERVICES : NI EAU, NI ÉLECTRICITÉ)	PAIEMENT SUR PLACE - PAYMENT ON SITE											

Société Centrale Canine - Service SCC EXPO - 155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex
 Site : www.sccexpo.fr - Courriel : sccexpo.contact@centrale-canine.fr





EUROPEAN DOG SHOW PARIS 22-23-24 APRIL 2022

PARC DES EXPOSITIONS ZAC PARIS NORD 2 - 93420 VILLEPINTE

PROGRAMME ET RÉPARTITION DES EXPOSITIONS - PROGRAM AND DISTRIBUTION OF EXHIBITIONS

GROUPES DE RACES GROUP OF BREEDS	VENDREDI - FRIDAY		SAMEDI - SATURDAY		DIMANCHE - SUNDAY
	1 CHAMPIONNAT	2 EDS	3 CHAMPIONNAT	4 EDS	5 EDS
1		EDS	CHAMPIONNAT		
2			CHAMPIONNAT		EDS
3			CHAMPIONNAT		EDS
4		EDS	CHAMPIONNAT		
5		EDS	CHAMPIONNAT		
6			CHAMPIONNAT		EDS
7	CHAMPIONNAT			EDS	
8	CHAMPIONNAT			EDS	
9	CHAMPIONNAT			EDS	
10	CHAMPIONNAT			EDS	
11			CHAMPIONNAT		EDS

LISTE DES JUGES POUR L'EUROPEAN DOG SHOW 2022 - LIST OF JUDGES FOR EUROPEAN DOG SHOW 2022



Le Jury de l'European Dog Show (EDS) et du Championnat de France 2022 est disponible en ligne. Scannez le QR code ci contre et consultez la liste des juges pour l'EDS et des jeunes présentateurs, ou bien rendez-vous sur <https://edsparis2022.fr/jury/>.

The Jury for the European Dog Show (EDS) and the 2022 French Championship is available online. Scan the QR code opposite and consult the list of judges for the EDS and junior handling, or go to <https://edsparis2022.fr/jury/>.

Société Centrale Canine - Service SCC EXPO - 155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex
Site : www.sccexpo.fr - Courriel : sccexpo.contact@centrale-canine.fr





EUROPEAN DOG SHOW PARIS 22-23-24 APRIL 2022

PARC DES EXPOSITIONS ZAC PARIS NORD 2 - 93420 VILLEPINTE

RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS

CONDITIONS PARTICULIÈRES « COVID 19 » QUI POURRONT ÊTRE AMÉNAGÉES SELON LES DIRECTIVES ADMINISTRATIVES À LA DATE DE L'EXPOSITION.

ARRIVÉE ET JUGEMENTS

Jugements à horaires – arrivée au plus tard une heure avant l'heure de jugement. Les horaires de jugement seront communiqués à chaque exposant une semaine avant l'exposition. L'inscription du nombre d'accompagnants devra se faire en même temps que l'inscription des chiens.

Le championnat sera jugé de 8h30 à 12h30 – le ring d'honneur commencera à 13 heures (finale jeunes présentateurs)

L'EDS sera jugé de 13 h à 17 h. Le ring d'honneur commencera à 17h 30.

LOGEMENT DES CHIENS

Exposition sans cage. Des emplacements 'exposant' seront disponibles au bord de tous les rings.

BIEN ÊTRE ANIMAL

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITÉ lors de toute exposition canine.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés, dans le respect de la législation en vigueur, par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I. Tous les chiens engagés à l'exposition doivent être identifiés, soit par tatouage, soit par transpondeur.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les inscriptions par internet non réglées,
- c) les engagements «au poteau» le jour de l'exposition,
- d) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage.
- e) les engagements de chiots de moins de 4 mois.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Les engagements internet recevront un accusé de réception informatique.

CARTE D'EXPOSANT

Elle sera envoyée environ une semaine avant l'exposition (avec indication des horaires de passage prévus) ou elle sera disponible sur sccexpo et devra être présentée à l'entrée le jour de l'exposition

ATTENTION :

Les inscriptions sont faites, sous la responsabilité de l'exposant, dans la classe choisie lors de l'engagement. La S.C.C. n'en vérifie pas le bien-fondé que lors de l'homologation des récompenses. En cas d'erreur, la récompense ne sera pas homologuée. - Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office en classe OUVERTE, JEUNE ou PUPPY suivant son âge.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

Pour toutes les classes, les dates prises en compte pour le calcul de l'âge du chien sont la date anniversaire et le jour du jugement.

CLASSES INDIVIDUELLES

CLASSE BABY – Pour les chiots âgés de 4 à 6 mois (valablement vaccinés). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à un classement.

CLASSE PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elle ne donne pas lieu à un classement.

CLASSE JEUNES – Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

CLASSE INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CLASSE OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CLASSE TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CLASSE CHAMPION DE BEAUTÉ – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (joindre une copie des titres de champion).

Tout chien déjà homologué champion de conformité au standard en France devra être engagé en Classe Champion ou Vétérinaire.

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec la Classe Ouverte, la Classe Intermédiaire et la Classe Travail.

CLASSE VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B. Les meilleurs vétérans mâles et femelles ayant obtenu le qualificatif 1er Excellent peuvent concourir pour le titre de Meilleur de Race.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse.

Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe, engagés obligatoirement en classe individuelle et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré – déjà engagés dans une classe individuelle.

COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

AUTRE CATEGORIE :

CHIEN « NE CONCOURANT PAS » :

Pour tout chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour.

Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Afin de faciliter l'organisation, les Exposants sont priés de s'engager en ligne sur www.sccexpo.fr.

Les engagements sur Internet avec paiement sécurisé se font uniquement sur le site www.sccexpo.fr. Les engagements par internet non réglés au jour de la clôture ne seront pas pris en compte.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

Clôture irrévocable le 01/03/2022

REMBOURSEMENT :

En cas de demande de remboursement, une pénalité de 10% sera appliquée pour frais de Secrétariat. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après la clôture des engagements.

RÉCOMPENSES :

Les récompenses ne pourront être récupérées que le jour même de l'exposition.

REFUS OU EXCLUSIONS :

La Société Centrale Canine se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés. 1- des engagements :

- a) des chiens non-inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI,
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

2- des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire»,
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés,
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite,
- d) ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

OTECTOMIE & CAUDECTOMIE :

Depuis le 1er Juillet 2015 : tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, chiens importés etc...) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canine officielles organisées en France sous l'égide de la Société Centrale Canine.

<https://www.centrale-canine.fr/articles/caudectomie-et-otectomie-ou-en-sommes-nous>

TRÈS IMPORTANT :

Avis aux Exposants résidents en France :

Chiens de 2^e catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier. Il est recommandé aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse, muselière en dehors des rings et cages et permis de détention [Décret N°2009-1768 du 30 décembre 2009] : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021573401&categorieLien=id>

Avis aux Exposants résidents à l'Étranger :

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition à savoir :

Les chiens en provenance des États membres de l'Union Européenne doivent être :

- identifiés (tatouage ou transpondeur électronique conforme à la norme ISO 11784 ou à l'annexe de la norme ISO 11785 ; à défaut, le détenteur devra fournir les moyens de lecture du transpondeur) ;
- vaccinés valablement contre la rage [cf annexe 3 du règlement européen n° 576/2013 du 12 juin 2013 relatif aux mouvements non commerciaux d'animaux de compagnie] : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:3A32013R0576w>

Les chiens en provenance des pays tiers doivent être :

- identifiés (tatouage ou transpondeur électronique conforme à la norme ISO 11784 ou à l'annexe de la norme ISO 11785 ; à défaut, le détenteur devra fournir les moyens de lecture du transpondeur) ;
- vaccinés valablement contre la rage ;
- avoir fait l'objet d'un titrage sérique des anticorps anti-rabiques par un laboratoire agréé par l'Union Européenne. Ce titrage devra avoir été effectué au moins 3 mois avant l'importation, sur animal identifié dont la vaccination antirabique est en cours de validité au moment de la prise de sang. L'échantillon de sang aura été prélevé au moins 30 jours après la vaccination et le résultat du titrage sérique devra être supérieur à 0.5 UI/ml (cf annexe 4 du règlement européen n° 576/2013 du 12 juin 2013 relatif aux mouvements non commerciaux d'animaux de compagnie)



Le règlement complet des expositions de la SCC peut être consulté en ligne sur :
<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



EUROPEAN DOG SHOW PARIS 22-23-24 APRIL 2022

PARC DES EXPOSITIONS ZAC PARIS NORD 2 - 93420 VILLEPINTE

CLASSES DANS LESQUELLES LE CHIEN PEUT ÊTRE ENGAGÉ - CLASSES INTO WHICH THE DOG CAN BE ENTERED - KLASSEN IN DIE DER HUND EINGESCHRIEBEN WERDEN

Tout chien déjà homologué champion de conformité au standard en France devra être engagé en classe Champion ou Vétéran.

Any dog already approved as a champion de conformité au standard in France must be entered in Champion or Veteran class.

Jeder Hund, der in Frankreich bereits als champion de conformité au standard anerkannt wurde, muss in der Champion- oder Veteranenklasse gemeldet werden.

CLASSES - CLASSES - KLASSEN	
LES CLASSES INTERMÉDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL ET CHAMPION CONCURENT ENTRE ELLES POUR L'ATTRIBUTION DU CACIB. INTERMEDIATE, OPEN, WORKING AND CHAMPION CLASSES COMPETE TOGETHER FOR THE CACIB. DIE MITTEL, OFFENE-, GEBRAUCHSHUND- UND CHAMPIONKLASSE KONKURRIEREN MITEINANDER FÜR DIE ZUTEILUNG DES CACIB.	
BABY (4 À 6 MOIS) BABY (4 - 6 MONTHS) BABY (4 - 6 MONATE)	INTERMÉDIAIRE (15 À 24 MOIS) INTERMEDIATE (15 - 24 MONTHS) MITTEL (15 - 24 MONATE)
PUPPY (6 À 9 MOIS) PUPPY (6 - 9 MONTHS) WELPE (6 - 9 MONATE)	OUVERTE (À PARTIR DE 15 MOIS) OPEN (FROM 15 MONTHS) OFFENE (AB 15 MONATE)
JEUNE (9 À 18 MOIS) JUNIOR (9 - 18 MONTHS) JUGEND (9 - 18 MONATE)	TRAVAIL (À PARTIR DE 15 MOIS) WORKING CLASS (FROM 15 MONTHS) GEBRAUCHSHUND-KLASSE (AB 15 MONATE)
VÉTÉRAN (À PARTIR DE 8 ANS) VETERAN (FROM 8 YEARS OLD) VETERAN (AB 8 JAHREN)	CHAMPIONS DE BEAUTÉ (À PARTIR DE 15 MOIS) BEAUTY CHAMPION (FROM 15 MONTHS) CHAMPIONKLASSE (AB 15 MONATE)

Société Centrale Canine - Service SCC EXPO - 155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex
Site : www.sccexpo.fr - Courriel : sccexpo.contact@centrale-canine.fr

